



La LETTRE du maire

Chaumes en Brie – décembre 2021 – Edition n°21

Le Covid ... on a pu lire dernièrement, dans une lettre déposée dans nos boîtes, que je me cachais derrière "l'excuse" du Covid pour ne rien faire. Ces propos font preuve d'une vision optimiste de la situation, vision que j'aimerais bien partager.

Hélas, la réalité est tout autre, d'ailleurs l'état d'urgence sanitaire (et toutes les contraintes qu'il impose) vient d'être prolongé jusqu'à fin juillet 2022 par le gouvernement.

Depuis bientôt deux ans, nos vies sont bouleversées par la pandémie du covid-19 et ses variants et, malheureusement, cette période difficile semble s'éterniser. On ne peut qu'espérer que la situation sanitaire reste stable et que nous puissions passer les fêtes de fin d'année avec sérénité.

A cet égard, permettez-moi de saluer, à nouveau, le travail exemplaire fait par tous les agents communaux, l'ensemble de mon équipe et les bénévoles qui viennent nous aider.

Dans un contexte difficile, qui nous oblige à nous adapter constamment au gré des contraintes sanitaires, ils font preuve d'une grande capacité de résilience.

Le principe de précaution nous amène à annuler les manifestations qui étaient prévues : la sortie au marché de Noël à Paris, le repas des anciens, les vœux du maire en début d'année, la réunion publique sur le PLU...

Sur ce dernier point, je tiens à préciser que, contrairement à la rumeur que certains propagent, la tenue d'une telle réunion publique n'était en aucun cas une obligation, elle répondait à un souci d'information du conseil municipal. Je crois d'ailleurs que l'encart spécial, joint à cette lettre, permettra à tous les Calmétiens d'avoir accès à

l'information, mieux que lors d'une réunion publique à l'auditoire nécessairement limité. Par ailleurs, j'ai déjà reçu bon nombre de Calmétiens et je reste à votre disposition.

Je ne peux que regretter certaines allégations mal fondées, diffusées sans doute par méconnaissance des sujets concernés ou peut être par démagogie. Je laisse aux auteurs la responsabilité de leurs propos.

Le nouveau document d'urbanisme a été validé par l'Etat et le commissaire enquêteur a été désigné. Il recevra les Calmétiens qui le souhaitent, certainement au 1er trimestre 2022. Nous vous communiquerons les dates dès que possible.

Je tiens à souhaiter la bienvenue dans notre commune à Madame Mathurin, propriétaire du nouveau restaurant "La casa créole" proposant des spécialités des Caraïbes et situé boulevard Aristide Briand, à côté du Sitis.

Pour terminer, il me reste à vous souhaiter, en mon nom et celui du conseil municipal, d'excellentes fêtes de Noël et du nouvel an. Prenez soin de vous et de ceux qui vous entourent.

Je vous laisse découvrir cette lettre du maire et reste, comme l'ensemble de mon équipe, toujours à votre écoute.

Votre maire
François VENANZUOLA
F. Venanzuola



Atelier "équilibre en mouvement" : c'est reparti pour 2022

L'atelier « équilibre en mouvement », destiné aux personnes retraitées, touche à sa fin (12 séances financées par le PRIF*). Les participants ont pris tellement de plaisir, en compagnie des éducateurs sportifs Charline et Hugo, que Centre77 propose de continuer sur les mêmes horaires, le lundi de 9h15 à 10h15 au foyer rural.

N'hésitez pas à les rejoindre en vous inscrivant pour l'année 2022 (de janvier à décembre) :

Tarif : 160 euros pour 34 séances, hors vacances scolaires. Paiement possible en plusieurs fois.

Inscriptions auprès de Charline au 06.69.98.24.34 ou en mairie 01.64.25.00.00

*prévention retraite Ile de France

Dans ce numéro



- ▶ La propreté de la commune est l'affaire de tous
- ▶ La générosité au rendez-vous
- ▶ Des vacances d'automne actives au centre de loisirs
- ▶ Ça s'est passé à Chaumes
- ▶ La voix de l'opposition et la réponse du groupe majoritaire
- ▶ Les manifestations à venir

PUBLICATION DE LA MAIRIE
DE CHAUMES-EN-BRIE
PLACE FOCH - 77390 CHAUMES-EN-BRIE
www.chaumesenbrie.fr
 Mairie de Chaumes en Brie

La propreté de la commune est l'affaire de tous



Voilà ce que l'on peut trouver trop souvent dans nos rues et dans nos chemins de randonnée, à cause de l'incivisme de certains ! Les dépôts sauvages, notamment de déchets interdits, sont de plus en plus fréquents, les encombrants sortis trop tôt s'éparpillent sur les trottoirs, des sacs ou des déchets de toutes sortes sont déposés au pied des bornes d'apport volontaire. Tous ces déchets, non traités par le SIETOM, sont ramassés par le personnel communal et ce, au détriment de leurs autres tâches, avec un coût non négligeable pour la commune.

La collecte en porte à porte

Les ordures Ménagères

lundi et jeudi



Le recyclé

vendredi



Les encombrants

2 passages

Arcy et côté du bourg à l'est de la rue principale

1^{er} mercredi du mois

Maurevert, Forest et côté du bourg à l'ouest de la rue principale

2^e samedi du mois

Les bacs ne doivent pas être sortis avant 18h la veille du ramassage. Ils doivent ensuite être rentrés au plus tard à 18h (arrêté municipal du 3 juillet 2009).

A sortir la veille au soir. Rentrer le lendemain ce qui n'est pas ramassé.

Privilégier l'apport en déchetterie pour favoriser le recyclage.

Les bornes d'apport volontaire

La commune et le SIETOM mettent à votre disposition 3 points d'apport volontaire. Ils permettent de déposer 24h/24h vos papiers sans blister (journaux, magazines, publicités, annuaires, catalogues, courriers, enveloppes, cahiers, livres, impressions) ainsi que le verre (bouteilles, pots, bocaux).

L'apport en déchetterie

Renseignements, modalités d'accès : SIETOM - 01 64 07 37 57 - dechetterie@sietom77.com

Adresse : Déchetterie de Fontenay-Trésigny - Chemin des femmes - route de Chaubuisson

Horaires :

octobre à avril : mercredi et jeudi 9h-11h45 et 14h-18h, vendredi et samedi 10h-18h, dimanche 9h-13h

Mai à septembre : mercredi et jeudi 9h-11h45 et 13h30-19h, vendredi et samedi 10h-19h, Dimanche 9h-13h



Maintenance des bacs 01 64 07 37 58 - Questions sur tri sélectif 01.64.07.99.75 - Déchetterie 01 64 07 37 57

du lundi au vendredi de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00

La générosité au rendez-vous

1,3 tonne de denrées non périssables

Cinq élus et bénévoles de Chaumes ont participé à la collecte alimentaire organisée, les 26 et 27 novembre, au magasin Lidl de Santeny par la communauté de communes. La motivation et les sourires de chacun ont permis de récolter 1,3 tonne de denrées non périssables. L'épicerie solidaire pourra ainsi venir en aide, tout au long de l'année, aux habitants de la communauté de communes en difficulté.



Plus de 5 tonnes de jouets



Les habitants de Chaumes ont participé à la collecte de jouets solidaire organisée par la communauté de communes. Les jouets collectés (plus de 5 tonnes) ont été remis aux restos du cœur. Ils feront la joie des enfants des familles en difficulté qui les trouveront au pied du sapin, le jour de Noël.

Un grand merci aux généreux Calmétiens et aux bénévoles qui ont tenu les permanences au Foyer rural.



Des vacances d'automne actives au centre de loisirs

Halloween a inspiré les plus jeunes



Les ados se sont initiés aux gestes de premier secours, au bricolage et à la cuisine



Ça s'est passé à Chaumes

La commémoration de l'armistice



Le jeudi 11 novembre 2021, anciens combattants, élus, gendarmerie, associations et habitants ont commémoré le 11 novembre 1918. De nombreux Calmétiens sont venus devant le monument aux morts pour se recueillir.

La cérémonie s'est déroulée sous un temps clément. Les noms des Calmétiens morts pour la France ont été cités par le représentant des anciens combattants, accompagné par les enfants qui ont, aussi, lu des textes et chanté la Marseillaise. Après le dépôt des gerbes devant le monument aux morts, une minute de silence a été respectée.

Espérons, pour l'année prochaine, que les conditions sanitaires nous permettrons de finir, comme de tradition, avec le pot de l'amitié.

La bourse au jouets et à la puériculture

Comme chaque année, la bourse aux jouets et à la puériculture du foyer rural s'est tenue en cette fin novembre. Un succès malgré les contraintes sanitaires et malgré la concurrence des sites internet de vente d'occasion. Les visiteurs apprécient le travail de l'équipe : qualité des articles grâce au tri rigoureux lors des dépôts, présentation attractive.

Près de 1800 jouets, jeux, peluches, poussettes, biberons et autres turbulettes vont ainsi entamer une nouvelle vie !



La distribution des colis de Noël



Cette année encore, nous avons dû, malheureusement, annuler le repas des anciens. Nous avons donc choisi de généraliser la distribution des colis.

Plus de 230 colis de Noël ont ainsi été distribués, par les élus et membres du CCAS, aux personnes de plus de 66 ans. Une occasion de partager avec chacun un moment agréable et sympathique.

Nous remercions les personnes qui ont choisi d'offrir leur colis à ceux qui bénéficient de l'aide du CCAS.

Ça s'est passé à Chaumes

Le marché de Noël



Accras, crêpes, gaufres, flamenkueches, bijoux, décorations et guirlandes, c'est ce que l'on pouvait trouver sur le marché de Noël organisé par la municipalité ce dimanche 12 décembre. Malgré une

météo défavorable, le succès était au rendez-vous.

Ce sont, en effet, 23 exposants (l'école, des associations, des commerçants, des jeunes étudiants et des particuliers) qui ont présenté leurs produits dans la cour de l'école élémentaire. Petits et grands ont pu profiter d'une ambiance chaleureuse. Le tour en calèche offert a eu un grand succès et les plus chanceux sont repartis avec un cadeau gagné à la tombola.

Merci aux bénévoles pour l'organisation !

Le moment musical de Noël

Dimanche 19 décembre, à l'initiative de l'association "Sur les pas des Couperin", les Calmétiens étaient conviés à un concert en l'église Saint Pierre de Chaumes.

Les élèves d'orgue, de piano, l'atelier de musique ancienne et la chorale du conservatoire Couperin ont interprété des Noël traditionnels, populaires et anciens.



Ont participé l'Atelier la Couperinete, les chorales Ancœur Couperin, les Baladins de l'Ancœur et l'ensemble de vieilles à roues.

La voix de l'opposition

Alerte sur la gestion communale du périscolaire

Manque de personnels encadrants, manque de formation notamment en secourisme, gestion trop tardive des cas covid, personnels en réelle souffrance, manque d'informations aux parents : combien de temps encore nos enfants vont-ils devoir subir cette gestion désastreuse ? Faut-il attendre qu'il y ait un drame ?

M. Le Maire, nous vous interrogerons sur tous ces points lors du prochain conseil municipal et nous vous demanderons des réponses claires. Il faut agir !

Vous, parents, qui êtes de plus en plus nombreux à nous solliciter, nous vous invitons à venir au prochain conseil municipal pour nous entendre et poser vos questions en fin de séance.

Mathieu ARLANDIS, Camille ETOURNEAU, Emmanuel DEPOTS

La réponse du groupe majoritaire

La situation sanitaire et les protocoles stricts qu'elle génère, auxquels s'ajoutent les absences non prévisibles des agents qui se révèlent cas contact, compliquent la gestion du personnel du centre mais l'équipe le gère avec beaucoup de professionnalisme.

Il est irresponsable de laisser penser le contraire et d'attiser les craintes des parents. S'ils ressentent le moindre manque d'information, l'équipe du centre et les élus en charge de sa gestion sont à leur disposition.

Les manifestations à venir

- ▶ **20 janvier** : Les Myosotis, assemblée générale suivie d'un couscous et de la galette des rois
- ▶ **Du 1^{er} au 17 février** : foyer rural, exposition à la bibliothèque (tous les jours, sauf le mercredi, de 16h30 à 18h30)
- ▶ **12 février** : ARTCOM, loto au foyer rural
- ▶ **19 février** : Les Myosotis, spectacle au cirque Bouglione
- ▶ **5 mars** : La pétanque, triplète promotion
- ▶ **17 mars** : La pétanque, doublette vétérans
- ▶ **19 mars** : LPI les parents indépendants, loto au foyer rural
- ▶ **2 et 3 avril** : Foyer rural, bourse aux vêtements d'été
- ▶ **24 mai** : Foyer rural, fête des plantes au parc de Meaux

Sous réserve des conditions sanitaires